



## **Déclaration de la Suisse au 15<sup>ème</sup> Forum économique et environnemental**

**23 Janvier 2003**

Monsieur le Président,

La Suisse aimerait remercier le gouvernement de l'Espagne pour avoir organisé cette conférence et abordé la question importante de l'environnement au sein de l'OSCE. Nous aimerions également adresser nos sincères remerciements aux intervenants hautement spécialisés qui ont souligné l'urgence de la préservation des sols et les dommages drastiques que cause la désertification.

Mon pays aimerait suggérer que tout processus créant un phénomène de duplication devrait être évité dans le cadre du système de l'environnement international. L'analyse et le débat qui ont lieu actuellement à l'ONU, visant à créer une meilleure cohérence entre les piliers environnemental, humanitaire et de développement de l'ONU, vont dans cette direction.

Le sommet de Rio a créé la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, un instrument fort et efficace, réunissant 191 Etats parties. Tous les Etats participants de l'OSCE en sont membres.

Nous aimerions recommander aux pays de l'OSCE, atteints par la désertification, qu'ils envisagent la possibilité de travailler avec cette Convention et requièrent de son Secrétariat des mesures de renforcement des capacités afin de préserver leur territoire et leur sol. Le renforcement des capacités signifie la formation d'experts des gouvernements impliqués pour acquérir des méthodologies, de bonnes pratiques et tirer avantage des expériences passées faites par d'autres pays. Dans ce domaine, nous sommes convaincus que le Secrétariat de la Convention est en mesure d'aider les pays de l'OSCE dans le cadre du défi de la gestion des sols.

D'autres Etats participants de l'OSCE pourraient financer ce programme spécifique qui s'inscrirait parfaitement dans le système environnemental des Nations Unies.

Merci pour votre attention.